

Rabat, le 6 janvier 2021

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

- Contrat de liquidité à Paris
- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 42 687 Titres
 - 4 596 618,00 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 30 045 Titres
- 4 762 388,00 €
- Contrat de régularisation de cours à Casablanca
- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2020, les moyens suivants figuraient au :
 - i) compte dédié à la poche de liquidité :
 - 3 500 Titres
 - 36 848 523,63 MAD
 - ii) compte de régularisation :
 - 10 000 Titres
 - 32 774 725,83 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2020, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
 - 3 000 Titres
 - 36 598 286,27 MAD
- ii) compte de régularisation :
 - 5 000 Titres
 - 33 172 458,04 MAD

Itissalat Al Maghrib - Maroc Telecom : Société anonyme à Directoire et à Conseil de surveillance au capital de 5.274.572.040 Dh / RC 48947 Rabat – Patente 27603573 – IF 333 2162 Avenue Annakhil, Hay Riad Rabat Maroc

Tel + 212 (0) 537 71 21 21 / fax + 212 537 71 48 60